



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 25 MARS 2025 À 18 H 30 AU 331 RUE DU COUVENT,
MANIWAKI (QUÉBEC), J9E 1H5

PRÉSENCES :

Madame Nadine Carpentier, directrice générale
Madame Sabrina Devlin, présidente
Madame Valérie Bouffard, vice-présidente
Madame Katherine Fiset, administratrice
Monsieur Richard Leblanc, administrateur
Madame Julie Carle, administratrice
Madame Catherine Letendre, administratrice
Madame Lisa Danis, administratrice
Monsieur Philippe Laramée, administrateur
Monsieur Guillaume Bernier, administrateur
Madame Sabrina Turcotte, administratrice
Madame Julie Martin, administratrice

ABSENCES MOTIVÉES :

Madame Joëlle Laroche, administratrice

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, directeur général adjoint par intérim et secrétaire général

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre

La présidente du conseil d'administration, madame Sabrina Devlin, salue les administrateurs, constate que le quorum est respecté et débute la rencontre à 18h32.

CSSHBO-029-2024-25

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 25 mars 2025

CONSIDÉRANT que le quorum est atteint;

IL EST PROPOSÉ par madame Katherine Fiset **ET APPUYÉ** par monsieur Philippe Laramée d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 25 mars 2025
3. Rapport de la direction générale
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 janvier 2025
5. Affaires découlant du procès-verbal du 28 janvier 2025
6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 février 2025
7. Affaires découlant du procès-verbal du 6 février 2025
8. Parole du public
9. Rapport de la protectrice régionale de l'élève
10. Rapport de la présidente
11. Projet éducatif Cœur de la Gatineau
12. Calendrier scolaire 2025-2026

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

13. Services professionnels pour l'audit externe des états financiers 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029
14. Nomination des administrateurs au comité consultatif de transport
15. Comité de parents
16. Date, heure et lieu de la prochaine séance
17. Clôture de la séance
18. Huis clos

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Rapport de la direction générale

La directrice générale, madame Nadine Carpentier, fait une trajectoire historique des résultats de l'organisation depuis les dix dernières années. Elle établit comme constat l'augmentation marquée du nombre d'employés malgré une croissance normale du nombre d'élèves. Elle revient également sur les taux de diplomation et de qualification qui s'établissent présentement à 63,8%. Elle rappelle donc l'importance de poursuivre les travaux sur la qualification des jeunes.

Madame Carpentier présente le portrait des plans d'intervention au Centre de services scolaire. Sur un peu plus de 2600 élèves en formation générale des jeunes, le centre de services scolaire dénombre plus de 840 plans d'intervention.

Elle indique que, considérant le portrait de l'organisation et les résultats, nous nous devons de faire mieux et de faire autrement. Elle fait d'ailleurs un lien avec les actions prévues dans le plan d'action concerté qui prévoit notamment la création d'un référentiel pour l'harmonisation des services aux élèves HDAA.

La directrice générale quitte son siège à 18h45

CSSHBO-030-2024-25

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 janvier 2025

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la dernière rencontre a été remise par le secrétaire général aux membres présents au conseil d'administration au moins six heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT les modifications au point 18 du procès-verbal pour que soit lu au long « conseil » comme étant le conseil général de la fédération des comités de parents du Québec;

IL EST PROPOSÉ par madame Catherine Letendre **ET APPUYÉ** par madame Katherine Fiset de dispenser le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 janvier 2025 tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Affaires découlant du procès-verbal du 28 janvier 2025

Le secrétaire général informe les membres que nous reviendrons ce soir sur le rapport de la protectrice régionale de l'élève en visionnant une courte vidéo. Il indique également que, suivant les consultations, le calendrier scolaire sera présenté pour adoption lors de la présente séance.



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CSSHBO-031-2024-25

6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 février 2025

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la dernière rencontre a été remise par le secrétaire général aux membres présents au conseil d'administration au moins six heures avant la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Valérie Bouffard **ET APPUYÉ** par monsieur Philippe Laramée de dispenser le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 février 2025 tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Affaires découlant du procès-verbal du 6 février 2025

Le secrétaire général indique aux membres que, pour donner suite à l'expression des besoins locaux, le Secrétariat aux emplois supérieurs a procédé à l'affichage du poste de direction générale sur son site jusqu'au 12 mars 2025. Il informe à nouveau les administrateurs que les besoins locaux ont bien été pris en compte dans l'affichage du poste.

La présidente, madame Sabrina Devlin, indique aux administrateurs qu'elle a signifié son intérêt et a été retenue pour participer au processus de dotation qui se déroulera dans les prochains mois.

8. Parole du public

Madame Marie Pierre St-Denis Lafrenière, mère de deux enfants de l'École le Rucher vient faire part de ses commentaires et de ses recommandations sur le processus de plaintes au Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais. Elle mentionne qu'elle aurait aimé, dès le début de son insatisfaction, être informée du processus et des étapes de celui-ci. Elle mentionne que lors du traitement de sa plainte par le responsable du traitement des plaintes tout était claire. Cependant, lors de la première étape, elle indique avoir eu de la difficulté à trouver toute l'information nécessaire et avoir à trouver le tout par elle-même.

Le directeur général adjoint par intérim et secrétaire général, monsieur Louis-Philippe Larivière, remercie madame St-Denis Lafrenière pour ses recommandations puisqu'il est important d'avoir le poulx du milieu. Il lui indique qu'un rappel sera fait aux écoles et aux centres afin d'assurer une application optimale du processus de plainte.

9. Rapport de la protectrice régionale de l'élève

Le secrétaire général diffuse la présentation vidéo du rapport annuel d'activités 2023-2024¹ de madame Catherine Labelle, protectrice régionale de l'élève pour la région du Massif-et-des-Forêts.

Madame Nadine Carpentier reprend son siège à 19h05

Monsieur Richard Leblanc prend son siège à 19h10

¹ Disponible en ligne au lien suivant : [RAA PRE Massif et Forêts 2025 01 24](#)



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

10. Rapport de la présidente

La présidente, madame Sabrina Devlin, informe les administrateurs qu'elle a participé à la deuxième rencontre de communauté de partage des présidentes et présidents de conseil d'administration des centres de services scolaires du Québec. Cette rencontre est réalisée par la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) et animée par monsieur Daniel Camirand.

La présidente indique que, lors de la deuxième rencontre, la FCSSQ ont pris le temps de présenter monsieur Dominique Robert, nouveau président-directeur général de la fédération. Elle mentionne que cette rencontre a également permis d'aiguiller les membres sur des façons pour développer le sens critique et stratégique des administrateurs lors de la présentation des différents dossiers.

La présidente mentionne également qu'elle a pu constater ce qui se fait ailleurs. Elle retient que dans des CSS, les recommandations qui suivent une consultation sont présentées aux administrateurs, ce qui permet d'assurer une bonne réflexion avant la prise de décision.

Elle constate également que les pratiques de fonctionnement des conseils d'administration sont différentes partout au Québec.

11. Projet éducatif Cœur de la Gatineau

La directrice générale informe les administrateurs que ce point est reporté lors d'une prochaine rencontre.

CSSHBO-032-2024-25

12. Calendrier scolaire 2025-2026

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 238 de la *Loi sur l'Instruction publique, L.R.Q. c. I-13.3* le Centre de services scolaire établit le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, R.R.Q. c-I-13.3, r.8;*

CONSIDÉRANT le projet de consultation déposé au Comité des relations pédagogiques conformément à la clause 8-4.02.03 en respect de l'entente locale intervenue entre la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et Le Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières (FSE-CSQ);

CONSIDÉRANT l'appui majoritaire des membres du Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières concernant les modifications apportées au calendrier scolaire et ce jusqu'à la renégociation de l'entente locale ;

CONSIDÉRANT la démarche de consultation réalisée pour le calendrier scolaire 2025-2026;

CONSIDÉRANT les avis exprimés dans le cadre de la consultation ;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus lors du sondage effectué auprès des membres du personnel et des parents ;



**Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

IL EST PROPOSÉ par madame Lisa Danis **ET APPUYÉ** par monsieur Richard Leblanc :

D'ADOPTER le projet de calendrier scolaire 2025-2026 ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-033-2024-25

13. Services professionnels pour l'audit externe des états financiers 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029

CONSIDÉRANT l'obligation d'avoir un vérificateur externe pour l'audit des états financiers du Centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public le 28 janvier 2025 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 25 février 2025 à 14 h :

Soumissionnaires	Prix
Deloitte S.E.N.C.R.L./S.R.L.	286 600,00 \$
Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.	333 450,00 \$

CONSIDÉRANT que la direction générale a approuvé la signature d'un contrat d'une durée de cinq (5) ans ;

CONSIDÉRANT la recommandation de Madame Manon Riel, directrice du service des ressources financières, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Carle **ET APPUYÉ** par madame Katherine Fiset

D'AUTORISER madame Nadine Carpentier d'attribuer et de signer ledit contrat avec le plus bas soumissionnaire conforme soit Deloitte S.E.N.C.R.L./S.R.L. au montant de deux cent quatre-vingt-six mille six cents dollars (286 600,00 \$) excluant les taxes.

CSSHBO-034-2024-25

14. Nomination des administrateurs au comité consultatif de transport

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 238 de la *Loi sur l'Instruction publique, L.R.Q. c. I-13.3* le Centre de services scolaire doit instituer un comité consultatif de transport en tenant compte de ce qui est prévu au *Règlement sur le transport des élèves c-I-13.3, r.12*;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 2 du *Règlement sur le transport des élèves c-I-13.3, r.12* le comité doit être composé de 2 membres du conseil d'administration ;

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Carle **ET APPUYÉ** par monsieur Philippe Laramée:

DE NOMMER madame Sabrina Devlin et madame Valérie Bouffard à titre de membre du comité consultatif de transport pour l'année scolaire 2024-2025 ;



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Comité de parents

Madame Katherine Fiset présente les outils développés par La Fédération des Parents de l'Île-du-Prince-Édouard concernant les jeunes et la diversité². Elle informe notamment les membres sur les mises à jour disponible pour les parents sur les Contenus en orientation scolaire et professionnelle. Elle termine en informant les administrateurs que la prochaine rencontre du comité de parents sera tenue le 2 avril prochain.

16. Date, heure et lieu de la prochaine séance

La présidente informe les administrateurs que la prochaine rencontre du conseil d'administration aura lieu le 29 avril 2025 au 331 rue du Couvent à Maniwaki à compter de 18h30.

17. Clôture de la séance

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par la présidente, madame Sabrina Devlin, de clore la présente séance à 19h42.

18. Huis Clos

Les administrateurs se munissent d'un huis clos en fin de rencontre. Les administrateurs souhaitent noter que durant le huis clos de fin de rencontre, la direction générale a présenté aux administrateurs le *Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux*.



Sabrina Devlin
Présidente



Louis-Philippe Larivière
Secrétaire général



² Disponible en ligne au lien suivant : <https://fpipe.org/nos-jeunes-et-la-diversite/>